

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE NAY - COMMUNE DE NAY (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21640417800016

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE NAY

M. 14

Budget primitif

voté par nature

BUDGET : Principal (3)

ANNEE 2016

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	46
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	51
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	52
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	57
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	59
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	60
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	61
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	62
A4 - Etat des provisions	63
A5 - Etalement des provisions	64
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	65
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	66
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	68
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	70
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	71
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	73
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	74
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	75

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	76
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	79
C3.2 - Liste des établissements publics créés	80
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	81
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	82

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	83
--	----

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 64417	COMMUNE DE NAY Principal	BP 2016
----------------------------	------------------------------------	-------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	3614
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	37
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE NAY	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
2884558,00	3290569,00	926,92	931,88

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	875,96	899,00
2	Produit des impositions directes/population	360,51	414,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1034,63	1023,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	240,60	308,00
5	Encours de dette/population	1835,56	794,00
6	DGF/population	92,14	184,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	3 761 134,00	3 761 134,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		3 761 134,00	3 761 134,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	1 401 898,00	1 724 045,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	132 720,00	53 292,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 242 719,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		1 777 337,00	1 777 337,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	5 538 471,00	5 538 471,00
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 126 026,00	0,00	1 129 265,00	1 129 265,00	1 129 265,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 302 200,00	0,00	1 302 150,00	1 302 150,00	1 302 150,00
014	Atténuations de produits	3 600,00	0,00	3 600,00	3 600,00	3 600,00
65	Autres charges de gestion courante	482 448,00	0,00	453 210,00	453 210,00	453 210,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		2 914 274,00	0,00	2 888 225,00	2 888 225,00	2 888 225,00
66	Charges financières	283 306,00	0,00	261 823,00	261 823,00	261 823,00
67	Charges exceptionnelles	5 100,00	0,00	5 700,00	5 700,00	5 700,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		3 213 680,00	0,00	3 165 748,00	3 165 748,00	3 165 748,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	289 636,00	0,00	472 903,00	472 903,00	472 903,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	183 412,00	0,00	122 483,00	122 483,00	122 483,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		473 048,00	0,00	595 386,00	595 386,00	595 386,00
TOTAL		3 686 728,00	0,00	3 761 134,00	3 761 134,00	3 761 134,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 761 134,00
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	83 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	337 100,00	0,00	310 127,00	310 127,00	310 127,00
73	Impôts et taxes	2 203 952,00	0,00	2 311 214,00	2 311 214,00	2 311 214,00
74	Dotations et participations	632 610,00	0,00	695 638,00	695 638,00	695 638,00
75	Autres produits de gestion courante	401 000,00	0,00	400 100,00	400 100,00	400 100,00
Total des recettes de gestion courante		3 657 662,00	0,00	3 732 079,00	3 732 079,00	3 732 079,00
76	Produits financiers	150,00	0,00	100,00	100,00	100,00
77	Produits exceptionnels	17 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		3 674 812,00	0,00	3 739 179,00	3 739 179,00	3 739 179,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	11 916,00	0,00	21 955,00	21 955,00	21 955,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		11 916,00	0,00	21 955,00	21 955,00	21 955,00
TOTAL		3 686 728,00	0,00	3 761 134,00	3 761 134,00	3 761 134,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 761 134,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	573 431,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.
- (6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	1 056 461,00	132 720,00	849 556,00	849 556,00	982 276,00
	Total des dépenses d'équipement	1 056 461,00	132 720,00	849 556,00	849 556,00	982 276,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	504 510,00	0,00	520 387,00	520 387,00	520 387,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	504 510,00	0,00	520 387,00	520 387,00	520 387,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 560 971,00	132 720,00	1 369 943,00	1 369 943,00	1 502 663,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (4)</i>	<i>11 916,00</i>		<i>21 955,00</i>	<i>21 955,00</i>	<i>21 955,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales (4)</i>	<i>2 150,00</i>		<i>10 000,00</i>	<i>10 000,00</i>	<i>10 000,00</i>
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	14 066,00		31 955,00	31 955,00	31 955,00
	TOTAL	1 575 037,00	132 720,00	1 401 898,00	1 401 898,00	1 534 618,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	242 719,00
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 777 337,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	188 392,00	53 292,00	225 446,00	225 446,00	278 738,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	300 000,00	0,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	488 392,00	53 292,00	625 446,00	625 446,00	678 738,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	115 000,00	0,00	41 541,00	41 541,00	41 541,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	231 651,00	0,00	403 672,00	403 672,00	403 672,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	210 000,00	0,00	46 000,00	46 000,00	46 000,00
	Total des recettes financières	558 651,00	0,00	493 213,00	493 213,00	493 213,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 047 043,00	53 292,00	1 118 659,00	1 118 659,00	1 171 951,00

COMMUNE DE NAY - Principal - BP - 2016

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	289 636,00		472 903,00	472 903,00	472 903,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	183 412,00		122 483,00	122 483,00	122 483,00
041	Opérations patrimoniales (4)	2 150,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		475 198,00		605 386,00	605 386,00	605 386,00
TOTAL		1 522 241,00	53 292,00	1 724 045,00	1 724 045,00	1 777 337,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 777 337,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	573 431,00
--	-------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 – RF 042* ou solde de l'opération *RI 021+ RI 040 – DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 129 265,00		1 129 265,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 302 150,00		1 302 150,00
014	Atténuations de produits	3 600,00		3 600,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	453 210,00		453 210,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	261 823,00	0,00	261 823,00
67	Charges exceptionnelles	5 700,00	0,00	5 700,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	122 483,00	122 483,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	10 000,00		10 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		472 903,00	472 903,00
Dépenses de fonctionnement – Total		3 165 748,00	595 386,00	3 761 134,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 761 134,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	1 666,00	1 666,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	520 387,00	0,00	520 387,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	982 276,00		982 276,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	10 000,00	10 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	20 000,00	20 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		289,00	289,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		1 502 663,00	31 955,00	1 534 618,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	242 719,00
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 777 337,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	15 000,00		15 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	310 127,00		310 127,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		20 000,00	20 000,00
73	Impôts et taxes	2 311 214,00		2 311 214,00
74	Dotations et participations	695 638,00		695 638,00
75	Autres produits de gestion courante	400 100,00	0,00	400 100,00
76	Produits financiers	100,00	0,00	100,00
77	Produits exceptionnels	7 000,00	1 666,00	8 666,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	289,00	289,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		3 739 179,00	21 955,00	3 761 134,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 761 134,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	41 541,00	0,00	41 541,00
13	Subventions d'investissement	278 738,00	10 000,00	288 738,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	402 000,00	0,00	402 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		122 483,00	122 483,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>		472 903,00	472 903,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	46 000,00		46 000,00
Recettes d'investissement – Total		768 279,00	605 386,00	1 373 665,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	403 672,00
-----------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 777 337,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	1 126 026,00	1 129 265,00	1 129 265,00
60611	Eau et assainissement	26 000,00	25 000,00	25 000,00
60612	Energie - Electricité	127 000,00	132 000,00	132 000,00
60613	Chauffage urbain	40 000,00	32 000,00	32 000,00
60621	Combustibles	4 500,00	4 500,00	4 500,00
60622	Carburants	9 000,00	7 000,00	7 000,00
60623	Alimentation	146 500,00	132 000,00	132 000,00
60624	Produits de traitement	3 000,00	5 000,00	5 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	10 000,00	9 000,00	9 000,00
60631	Fournitures d'entretien	14 000,00	9 000,00	9 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	55 750,00	56 000,00	56 000,00
60633	Fournitures de voirie	7 000,00	7 000,00	7 000,00
60636	Vêtements de travail	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6064	Fournitures administratives	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6067	Fournitures scolaires	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6068	Autres matières et fournitures	2 500,00	2 500,00	2 500,00
611	Contrats de prestations de services	148 000,00	156 000,00	156 000,00
6132	Locations immobilières	19 000,00	18 000,00	18 000,00
6135	Locations mobilières	20 000,00	12 000,00	12 000,00
61521	Entretien terrains	9 000,00	5 720,00	5 720,00
61522	Entretien bâtiments	36 331,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	22 000,00	22 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	8 000,00	8 000,00
61523	Entretien voies et réseaux	38 000,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	1 000,00	1 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	31 000,00	31 000,00
61524	Entretien bois et forêts	1 000,00	1 000,00	1 000,00
61551	Entretien matériel roulant	15 500,00	14 500,00	14 500,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	8 000,00	10 000,00	10 000,00
6156	Maintenance	27 000,00	38 000,00	38 000,00
616	Primes d'assurances	21 000,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	0,00	22 500,00	22 500,00
617	Etudes et recherches	57 500,00	77 000,00	77 000,00
6182	Documentation générale et technique	500,00	500,00	500,00
6184	Versements à des organismes de formation	6 500,00	1 000,00	1 000,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	70,00	70,00	70,00
6188	Autres frais divers	7 000,00	8 000,00	8 000,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	800,00	800,00	800,00
6226	Honoraires	5 000,00	26 000,00	26 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	2 500,00	4 000,00	4 000,00
6228	Divers	500,00	500,00	500,00
6231	Annonces et insertions	1 500,00	3 000,00	3 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	22 000,00	22 000,00	22 000,00
6236	Catalogues et imprimés	1 600,00	1 500,00	1 500,00
6237	Publications	6 500,00	7 000,00	7 000,00
6238	Divers	5 500,00	5 500,00	5 500,00
6241	Transports de biens	500,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	25 000,00	14 000,00	14 000,00
6251	Voyages et déplacements	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6256	Missions	300,00	300,00	300,00
6257	Réceptions	5 000,00	3 500,00	3 500,00
6261	Frais d'affranchissement	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6262	Frais de télécommunications	24 500,00	22 000,00	22 000,00
627	Services bancaires et assimilés	600,00	600,00	600,00
6281	Concours divers (cotisations)	26 000,00	32 000,00	32 000,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	475,00	475,00	475,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	1 000,00	2 000,00	2 000,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	60 000,00	60 000,00	60 000,00
63512	Taxes foncières	35 000,00	36 000,00	36 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
63513	Autres impôts locaux	1 000,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	800,00	800,00	800,00
6358	Autres droits	100,00	500,00	500,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	1 200,00	500,00	500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 302 200,00	1 302 150,00	1 302 150,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	5 500,00	3 900,00	3 900,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	15 500,00	14 300,00	14 300,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	3 300,00	2 450,00	2 450,00
64111	Rémunération principale titulaires	662 350,00	657 000,00	657 000,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	9 300,00	11 100,00	11 100,00
64118	Autres indemnités titulaires	104 000,00	99 500,00	99 500,00
64131	Rémunérations non tit.	32 000,00	25 300,00	25 300,00
64138	Autres indemnités non tit.	5 600,00	4 400,00	4 400,00
64162	Emplois d'avenir	33 000,00	39 000,00	39 000,00
64168	Autres emplois d'insertion	38 500,00	44 000,00	44 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	130 600,00	127 000,00	127 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	214 700,00	223 150,00	223 150,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	5 750,00	7 150,00	7 150,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	36 500,00	37 000,00	37 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	500,00	1 400,00	1 400,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	2 500,00	2 700,00	2 700,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 600,00	2 800,00	2 800,00
014	Atténuations de produits	3 600,00	3 600,00	3 600,00
7391172	Dégrèvt taxe habitat° sur logements vaca	3 600,00	3 600,00	3 600,00
65	Autres charges de gestion courante	482 448,00	453 210,00	453 210,00
651	Redevances pour licences, logiciels, ...	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6531	Indemnités	76 000,00	75 000,00	75 000,00
6532	Frais de mission	300,00	300,00	300,00
6533	Cotisations de retraite	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	6 500,00	6 500,00	6 500,00
6535	Formation	300,00	1 500,00	1 500,00
6541	Créances admises en non-valeur	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6542	Créances éteintes	0,00	1 000,00	1 000,00
6553	Service d'incendie	75 448,00	75 910,00	75 910,00
6554	Contribut° organismes de regroupement	36 000,00	0,00	0,00
65548	Autres contributions	0,00	40 000,00	40 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	41 700,00	39 700,00	39 700,00
65733	Subv. fonct. Départements	10 000,00	8 000,00	8 000,00
657362	Subv. fonct. CCAS	53 000,00	33 000,00	33 000,00
657363	Subv. fonct. Établ. à caractère adminis	117 200,00	107 000,00	107 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	57 000,00	56 300,00	56 300,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		2 914 274,00	2 888 225,00	2 888 225,00
66	Charges financières (b)	283 306,00	261 823,00	261 823,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	285 000,00	263 768,00	263 768,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-5 854,00	-5 590,00	-5 590,00
661138	Remb. Int. emprunt transf. Autres tiers	160,00	145,00	145,00
6618	Intérêts des autres dettes	4 000,00	3 500,00	3 500,00
67	Charges exceptionnelles (c)	5 100,00	5 700,00	5 700,00
6714	Bourses et prix	3 800,00	3 500,00	3 500,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	700,00	1 500,00	1 500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	300,00	700,00	700,00
678	Autres charges exceptionnelles	300,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	1 000,00	0,00	0,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	1 000,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	10 000,00	10 000,00	10 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		3 213 680,00	3 165 748,00	3 165 748,00
023	Virement à la section d'investissement	289 636,00	472 903,00	472 903,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	183 412,00	122 483,00	122 483,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	183 412,00	122 483,00	122 483,00

COMMUNE DE NAY - Principal - BP - 2016

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		473 048,00	595 386,00	595 386,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		473 048,00	595 386,00	595 386,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 686 728,00	3 761 134,00	3 761 134,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)		0,00
-----------------------------------	--	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)		0,00
--	--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		3 761 134,00
--	--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	65 386,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	-70 976,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-5 590,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	83 000,00	15 000,00	15 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	83 000,00	15 000,00	15 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	337 100,00	310 127,00	310 127,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	8 000,00	8 000,00	8 000,00
70312	Redevances funéraires	100,00	127,00	127,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	16 000,00	17 500,00	17 500,00
7062	Redevances services à caractère culturel	8 000,00	7 000,00	7 000,00
70632	Redevances services à caractère loisir	42 000,00	32 000,00	32 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	99 000,00	103 000,00	103 000,00
70688	Autres prestations de services	81 000,00	77 000,00	77 000,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	1 500,00	1 500,00	1 500,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	2 500,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	79 000,00	64 000,00	64 000,00
73	Impôts et taxes	2 203 952,00	2 311 214,00	2 311 214,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	1 182 124,00	1 302 886,00	1 302 886,00
7321	Attribution de compensation	766 446,00	766 446,00	766 446,00
7322	Dotations de solidarité communautaire	33 000,00	33 000,00	33 000,00
7323	F.N.G.I.R.	17 482,00	17 482,00	17 482,00
7331	Taxes d'enlèvement des ordures ménagères	4 500,00	5 000,00	5 000,00
7336	Droits de place	78 000,00	90 000,00	90 000,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	83 000,00	80 000,00	80 000,00
7353	Redevance des mines	14 000,00	16 000,00	16 000,00
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	400,00	400,00	400,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	25 000,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	632 610,00	695 638,00	695 638,00
7411	Dotations forfaitaire	347 025,00	280 517,00	280 517,00
74121	Dotations de solidarité rurale	33 123,00	36 203,00	36 203,00
74127	Dotations nationales de péréquation	18 098,00	16 288,00	16 288,00
74712	Emplois d'avenir	0,00	46 000,00	46 000,00
74718	Autres participations Etat	73 000,00	114 000,00	114 000,00
7473	Participat° Départements	35 000,00	37 000,00	37 000,00
74741	Participat° Communes du GFP	18 000,00	16 000,00	16 000,00
74751	Participat° GFP de rattachement	29 000,00	31 000,00	31 000,00
7477	Participat° Budget communautaire et FS	0,00	500,00	500,00
7478	Participat° Autres organismes	20 000,00	28 000,00	28 000,00
7482	Compens. perte taxe add. droits mutation	0,00	23 000,00	23 000,00
748314	Dotat° unique compensat° spécif. TP	5 126,00	4 348,00	4 348,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	4 659,00	3 947,00	3 947,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	44 549,00	36 173,00	36 173,00
7484	Dotations de recensement	0,00	6 632,00	6 632,00
7485	Dotations pour les titres sécurisés	5 030,00	5 030,00	5 030,00
7488	Autres attributions et participations	0,00	11 000,00	11 000,00
75	Autres produits de gestion courante	401 000,00	400 100,00	400 100,00
752	Revenus des immeubles	401 000,00	400 000,00	400 000,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	100,00	100,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		3 657 662,00	3 732 079,00	3 732 079,00
76	Produits financiers (b)	150,00	100,00	100,00
764	Revenus valeurs mobilières de placement	150,00	100,00	100,00
77	Produits exceptionnels (c)	17 000,00	7 000,00	7 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	1 000,00	1 000,00	1 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	16 000,00	6 000,00	6 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		3 674 812,00	3 739 179,00	3 739 179,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	11 916,00	21 955,00	21 955,00
722	Immobilisations corporelles	10 000,00	20 000,00	20 000,00

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	1 916,00	1 666,00	1 666,00
7811	Rep. amort. immos corpo. et incorp.	0,00	289,00	289,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		11 916,00	21 955,00	21 955,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 686 728,00	3 761 134,00	3 761 134,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 761 134,00
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
273	Opération d'équipement n° 273 (5)	3 000,00	3 000,00	3 000,00
321	Opération d'équipement n° 321 (5)	141 961,00	102 556,00	102 556,00
325	Opération d'équipement n° 325 (5)	68 000,00	15 000,00	15 000,00
348	Opération d'équipement n° 348 (5)	16 500,00	17 000,00	17 000,00
354	Opération d'équipement n° 354 (5)	43 000,00	40 000,00	40 000,00
355	Opération d'équipement n° 355 (5)	0,00	0,00	0,00
356	Opération d'équipement n° 356 (5)	12 000,00	37 000,00	37 000,00
358	Opération d'équipement n° 358 (5)	34 000,00	38 000,00	38 000,00
361	Opération d'équipement n° 361 (5)	15 000,00	10 000,00	10 000,00
363	Opération d'équipement n° 363 (5)	51 400,00	18 000,00	18 000,00
378	Opération d'équipement n° 378 (5)	169 500,00	55 000,00	55 000,00
382	Opération d'équipement n° 382 (5)	6 600,00	4 000,00	4 000,00
384	Opération d'équipement n° 384 (5)	100 500,00	0,00	0,00
387	Opération d'équipement n° 387 (5)	220 000,00	215 000,00	215 000,00
388	Opération d'équipement n° 388 (5)	27 500,00	0,00	0,00
389	Opération d'équipement n° 389 (5)	30 000,00	2 000,00	2 000,00
390	Opération d'équipement n° 390 (5)	117 500,00	0,00	0,00
391	Opération d'équipement n° 391 (5)	0,00	55 000,00	55 000,00
392	Opération d'équipement n° 392 (5)	0,00	200 000,00	200 000,00
393	Opération d'équipement n° 393 (5)	0,00	15 000,00	15 000,00
394	Opération d'équipement n° 394 (5)	0,00	20 000,00	20 000,00
395	Opération d'équipement n° 395 (5)	0,00	3 000,00	3 000,00
Total des dépenses d'équipement		1 056 461,00	849 556,00	849 556,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	504 510,00	520 387,00	520 387,00
1641	Emprunts en euros	498 180,00	515 087,00	515 087,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00	2 000,00	2 000,00
168758	Dettes - Autres groupements	4 330,00	3 300,00	3 300,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		504 510,00	520 387,00	520 387,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		1 560 971,00	1 369 943,00	1 369 943,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	11 916,00	21 955,00	21 955,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	1 916,00	1 955,00	1 955,00
13911	Etat et établissements nationaux	250,00	0,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement	1 666,00	1 666,00	1 666,00
28188	Autres immo. corporelles	0,00	289,00	289,00
Charges transférées (9)		10 000,00	20 000,00	20 000,00
2313	Constructions	10 000,00	20 000,00	20 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	2 150,00	10 000,00	10 000,00
2112	Terrains de voirie	2 150,00	10 000,00	10 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		14 066,00	31 955,00	31 955,00

COMMUNE DE NAY - Principal - BP - 2016

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 575 037,00	1 401 898,00	1 401 898,00
				+
			RESTES A REALISER N-1 (11)	132 720,00
				+
			D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	242 719,00
				=
			TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 777 337,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	188 392,00	225 446,00	225 446,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	3 000,00	3 000,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	70 000,00	60 000,00	60 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	109 892,00	112 446,00	112 446,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	5 000,00	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	50 000,00	50 000,00
1346	Participat° voirie et réseaux non transf	3 500,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	300 000,00	400 000,00	400 000,00
1641	Emprunts en euros	300 000,00	400 000,00	400 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		488 392,00	625 446,00	625 446,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	346 651,00	445 213,00	445 213,00
10222	FCTVA	80 000,00	21 541,00	21 541,00
10226	Taxe d'aménagement	35 000,00	20 000,00	20 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	231 651,00	403 672,00	403 672,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00	2 000,00	2 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	210 000,00	46 000,00	46 000,00
Total des recettes financières		558 651,00	493 213,00	493 213,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		1 047 043,00	1 118 659,00	1 118 659,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	289 636,00	472 903,00	472 903,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	183 412,00	122 483,00	122 483,00
2802	Frais liés à la réalisation des document	9 606,00	6 048,00	6 048,00
28031	Frais d'études	78 934,00	20 041,00	20 041,00
28033	Frais d'insertion	160,00	0,00	0,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	0,00	2 040,00	2 040,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	9 810,00	11 546,00	11 546,00
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	417,00	417,00	417,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	7 151,00	7 151,00	7 151,00
2804412	Sub nat org pub - Bâtiments, installat°	9 602,00	9 602,00	9 602,00
28051	Concessions et droits similaires	2 897,00	272,00	272,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	1 910,00	1 924,00	1 924,00
281571	Matériel roulant	2 830,00	4 934,00	4 934,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	3 188,00	3 189,00	3 189,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	3 733,00	3 939,00	3 939,00
28181	Installations générales, aménagt divers	514,00	1 379,00	1 379,00
28182	Matériel de transport	16 381,00	13 770,00	13 770,00
28183	Matériel de bureau et informatique	14 620,00	20 701,00	20 701,00
28184	Mobilier	3 446,00	3 484,00	3 484,00
28188	Autres immo. corporelles	18 213,00	12 046,00	12 046,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		473 048,00	595 386,00	595 386,00
041	Opérations patrimoniales (9)	2 150,00	10 000,00	10 000,00

COMMUNE DE NAY - Principal - BP - 2016

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	2 150,00	10 000,00	10 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		475 198,00	605 386,00	605 386,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 522 241,00	1 724 045,00	1 724 045,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	53 292,00
-----------------------------------	------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 777 337,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 273 (1)
LIBELLE : Maison Carrée

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		23 330,11	a 0,00	3 000,00	b 3 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	18 655,27	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	8 305,08	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	1 296,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	111,17	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	2 110,96	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	6 832,06	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	4 674,84	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00
2313	Constructions	4 674,84	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-3 000,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 321 (1)
LIBELLE : Voirie

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 047 150,13	a 22 000,00	102 556,00	b 102 556,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	13 574,22	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	13 394,22	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	180,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	30 602,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	30 602,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	163 728,52	0,00	0,00	0,00	0,00
2112	Terrains de voirie	2 975,94	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	36 064,91	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	2 044,80	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	51 443,32	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	63 996,23	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	7 203,32	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	839 245,39	22 000,00	102 556,00	102 556,00	0,00
2313	Constructions	13 885,08	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	825 360,31	22 000,00	102 556,00	102 556,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 44 892,00	d 12 446,00
13	Subventions d'investissement	44 892,00	12 446,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	20 000,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	24 892,00	12 446,00
1346	Participat° voirie et réseaux non transf	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-67 218,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 325 (1)
LIBELLE : Éclairage public

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		165 239,51	a 0,00	15 000,00	b 15 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	63 016,60	0,00	0,00	0,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	63 016,60	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	11 971,49	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	6 950,33	0,00	0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	3 534,42	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 486,74	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	90 251,42	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	90 251,42	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-15 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 348 (1)
LIBELLE : Acquisitions diverses

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		121 076,69	a 0,00	17 000,00	b 17 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	121 076,69	0,00	17 000,00	17 000,00	0,00
2152	Installations de voirie	131,04	0,00	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	7 418,56	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	2 526,87	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	39 071,50	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	12 971,41	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00
2184	Mobilier	10 267,28	0,00	9 000,00	9 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	48 690,03	0,00	6 000,00	6 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 3 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	3 000,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	3 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-14 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 354 (1)
LIBELLE : Bâtiments divers

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		372 091,60	a 0,00	40 000,00	b 40 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	1 435,20	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	1 435,20	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	5 207,51	0,00	0,00	0,00	0,00
20415	Subv. versées Group. de collectivités	3 118,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	2 089,51	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	182 143,40	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	6 682,10	0,00	0,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	5 594,76	0,00	0,00	0,00	0,00
21316	Equipements du cimetière	1 239,25	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	60 844,95	0,00	0,00	0,00	0,00
2132	Immeubles de rapport	5 178,42	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	48 038,24	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	8 150,74	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	4 872,03	0,00	0,00	0,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	8 554,79	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, out. techniques	9 517,32	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	6 639,84	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	3 578,93	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	13 252,03	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	183 305,49	0,00	40 000,00	40 000,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	15 124,22	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	168 181,27	0,00	40 000,00	40 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-40 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 355 (1)
LIBELLE : Acquisitions foncières

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		124 629,37	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	124 629,37	0,00	0,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	107 930,66	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	16 077,49	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	621,22	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 356 (1)
LIBELLE : Bâtiments scolaires

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		62 526,06	a 3 110,00	37 000,00	b 37 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	22 260,86	3 110,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	4 212,69	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	5 974,29	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	8 667,69	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	3 406,19	3 110,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	40 265,20	0,00	37 000,00	37 000,00	0,00
2313	Constructions	40 265,20	0,00	37 000,00	37 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-40 110,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 358 (1)
LIBELLE : Acquisition matériels Service Technique

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		173 818,58	a 0,00	38 000,00	b 38 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	168 765,48	0,00	38 000,00	38 000,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	2 481,63	0,00	0,00	0,00	0,00
21571	Matériel roulant	29 583,20	0,00	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	17 841,03	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	15 564,79	0,00	8 000,00	8 000,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	2 305,52	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	51 124,74	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	657,80	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	12 264,98	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	36 941,79	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	5 053,10	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	5 053,10	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-38 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 361 (1)
LIBELLE : Plan Local d'Urbanisme

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		30 244,60	a 7 550,00	10 000,00	b 10 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	30 244,60	7 550,00	10 000,00	10 000,00	0,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	30 244,60	7 550,00	10 000,00	10 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-17 550,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 363 (1)
LIBELLE : Matériel informatique et logiciels

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		123 400,12	a 0,00	18 000,00	b 18 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	4 043,19	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, logiciels, droits similaires	1 267,76	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	2 775,43	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	119 356,93	0,00	18 000,00	18 000,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	119 356,93	0,00	18 000,00	18 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-18 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 378 (1)
LIBELLE : Eaux pluviales

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		581 075,14	a 0,00	55 000,00	b 55 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	3 934,16	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	3 934,16	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	42 848,82	0,00	0,00	0,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	42 848,82	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	22 252,71	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	1 746,52	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	13 444,19	0,00	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	7 062,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	512 039,45	0,00	55 000,00	55 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	512 039,45	0,00	55 000,00	55 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-55 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 382 (1)
LIBELLE : Aménagements urbains

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		10 824,95	a 0,00	4 000,00	b 4 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	10 824,95	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00
2152	Installations de voirie	3 531,60	0,00	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	1 797,73	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	5 495,62	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-4 000,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 384 (1)
LIBELLE : Extension du Cimetière

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		100 021,67	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	100 021,67	0,00	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	100 021,67	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 387 (1)
LIBELLE : Mairie Aménagement Aile droite

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 5 000,00	215 000,00	b 215 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	5 000,00	215 000,00	215 000,00	0,00
2313	Constructions	0,00	5 000,00	215 000,00	215 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 160 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	160 000,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	60 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	50 000,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	50 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-60 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 388 (1)
LIBELLE : Centre d'incendie et de secours

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 27 500,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	27 500,00	0,00	0,00	0,00
204172	Autres EPL : Bâtiments, installations	0,00	27 500,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-27 500,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 389 (1)
LIBELLE : Boulodrome couvert

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	2 000,00	b 2 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-2 000,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 390 (1)
LIBELLE : Place de Verdun-Véloroute

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		52 737,98	a 67 560,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	2 088,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	1 224,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	864,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	50 649,98	67 560,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	50 649,98	67 560,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 8 400,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	8 400,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	8 400,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-59 160,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 391 (1)
LIBELLE : Accessibilité bâtiments publics

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	55 000,00	b 55 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	55 000,00	55 000,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	55 000,00	55 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-55 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 392 (1)
LIBELLE : Maison des associations**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	200 000,00	b 200 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 50 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	50 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	50 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-150 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 393 (1)
LIBELLE : AMI centre-bourg volet habitat

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	15 000,00	b 15 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-15 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 394 (1)
LIBELLE : AMI centre-bourg volet aménagements

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	20 000,00	b 20 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-20 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 395 (1)
LIBELLE : Passerelle du Pont Pabine

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	3 000,00	b 3 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-3 000,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat ⁹ publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT												
DEPENSES												
Dépenses réelles	515 087	517 300	0	55 000	3 000	2 000	5 000	0	55 000	217 556	0	1 369 943
- Equipements municipaux (2)		512 000	0	55 000	3 000	2 000	5 000	0	55 000	217 556	0	849 556
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Opérations financières	515 087											515 087
Dépenses d'ordre	31 955											31 955
Total dépenses de l'exercice	547 042	517 300	0	55 000	3 000	2 000	5 000	0	55 000	217 556	0	1 401 898
RAR N-1 et reports	242 719	5 000	27 500	3 110	0	0	0	0	0	97 110	0	375 439
Total cumulé dépenses d'investissement	789 761	522 300	27 500	58 110	3 000	2 000	5 000	0	55 000	314 666	0	1 777 337
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	1 215 386	462 659	0	0	0	0	0	0	46 000	0	0	1 724 045
RAR N-1 et reports	0	24 892	0	0	0	0	0	0	0	28 400	0	53 292
Total cumulé recettes d'investissement	1 215 386	487 551	0	0	0	0	0	0	46 000	28 400	0	1 777 337

FONCTIONNEMENT												
DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	913 864	1 937 925	35 500	296 850	94 295	170 800	37 500	249 100	21 000	1 700	2 600	3 761 134
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	913 864	1 937 925	35 500	296 850	94 295	170 800	37 500	249 100	21 000	1 700	2 600	3 761 134
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	75 955	2 873 079	100	148 000	8 000	32 000	84 000	77 000	365 000	5 000	93 000	3 761 134
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé recettes de fonctionnement	75 955	2 873 079	100	148 000	8 000	32 000	84 000	77 000	365 000	5 000	93 000	3 761 134

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE	A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES													
Total dépenses investissement		547 042	522 300	27 500	58 110	3 000	2 000	5 000	0	55 000	314 666	0	1 534 618
Dépenses réelles		515 087	522 300	27 500	58 110	3 000	2 000	5 000	0	55 000	314 666	0	1 502 663
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	515 087	5 300	0	0	0	0	0	0	0	0	0	520 387
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		0	517 000	27 500	58 110	3 000	2 000	5 000	0	55 000	314 666	0	982 276
273	Maison Carrée	0	0	0	0	3 000	0	0	0	0	0	0	3 000
321	Voirie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	124 556	0	124 556
325	Éclairage public	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15 000	0	15 000
348	Acquisitions diverses	0	12 000	0	0	0	0	5 000	0	0	0	0	17 000
354	Bâtiments divers	0	0	0	0	0	0	0	0	40 000	0	0	40 000
356	Bâtiments scolaires	0	0	0	40 110	0	0	0	0	0	0	0	40 110
358	Acquisition matériels Service Technique	0	30 000	0	0	0	0	0	0	0	8 000	0	38 000
361	Plan Local d'Urbanisme	0	0	0	0	0	0	0	0	0	17 550	0	17 550
363	Matériel informatique et logiciels	0	0	0	18 000	0	0	0	0	0	0	0	18 000

COMMUNE DE NAY - Principal - BP - 2016

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
378	Eaux pluviales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	55 000	0	55 000
382	Aménagements urbains	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 000	0	4 000
384	Extension du Cimetière	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
387	Mairie Aménagement Aile droite	0	220 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	220 000
388	Centre d'incendie et de secours	0	0	27 500	0	0	0	0	0	0	0	0	27 500
389	Boulodrome couvert	0	0	0	0	0	2 000	0	0	0	0	0	2 000
390	Place de Verdun-Véloroute	0	0	0	0	0	0	0	0	0	67 560	0	67 560
391	Accessibilité bâtiments publics	0	55 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	55 000
392	Maison des associations	0	200 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	200 000
393	AMI centre-bourg volet habitat	0	0	0	0	0	0	0	0	15 000	0	0	15 000
394	AMI centre-bourg volet aménagement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20 000	0	20 000
395	Passerelle du Pont Pabine	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 000	0	3 000
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Dépenses d'ordre</i>		31 955	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	31 955
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	21 955	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	21 955
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	10 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 000

RECETTES													
Total recettes investissement		1 215 386	487 551	0	0	0	0	0	0	46 000	28 400	0	1 777 337
Recettes réelles		610 000	487 551	0	0	0	0	0	0	46 000	28 400	0	1 171 951
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	0	0	0	0	0	0	0	0	46 000	0	0	46 000
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	445 213	0	0	0	0	0	0	0	0	0	445 213
13	Subventions d'investissement	210 000	40 338	0	0	0	0	0	0	0	28 400	0	278 738
16	Emprunts et dettes assimilées	400 000	2 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	402 000
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

COMMUNE DE NAY - Principal - BP - 2016

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		605 386	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	605 386
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>	472 903	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	472 903
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	122 483	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	122 483
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	10 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 000

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		913 864	1 937 925	35 500	296 850	94 295	170 800	37 500	249 100	21 000	1 700	2 600	3 761 134
Dépenses réelles		318 478	1 937 925	35 500	296 850	94 295	170 800	37 500	249 100	21 000	1 700	2 600	3 165 748
011	Charges à caractère général	60 300	580 070	500	138 000	34 545	170 800	37 500	82 250	21 000	1 700	2 600	1 129 265
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	884 600	35 000	155 950	59 750	0	0	166 850	0	0	0	1 302 150
014	Atténuations de produits	0	3 600	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 600
022	Dépenses imprévues	0	10 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 000
65	Autres charges de gestion courante	0	452 510	0	700	0	0	0	0	0	0	0	453 210
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	258 178	3 645	0	0	0	0	0	0	0	0	0	261 823
67	Charges exceptionnelles	0	3 500	0	2 200	0	0	0	0	0	0	0	5 700
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Dépenses d'ordre</i>		595 386	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	595 386
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	472 903	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	472 903
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	122 483	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	122 483
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES

COMMUNE DE NAY - Principal - BP - 2016

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
Total recettes de fonctionnement		75 955	2 873 079	100	148 000	8 000	32 000	84 000	77 000	365 000	5 000	93 000	3 761 134
Recettes réelles		54 000	2 873 079	100	148 000	8 000	32 000	84 000	77 000	365 000	5 000	93 000	3 739 179
013	Atténuations de charges	0	15 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15 000
70	Produits des services, du domaine, vente	0	23 127	0	103 000	8 000	32 000	59 000	77 000	0	5 000	3 000	310 127
73	Impôts et taxes	0	2 216 214	0	0	0	0	0	0	5 000	0	90 000	2 311 214
74	Dotations et participations	54 000	596 638	0	45 000	0	0	0	0	0	0	0	695 638
75	Autres produits de gestion courante	0	15 000	100	0	0	0	25 000	0	360 000	0	0	400 100
76	Produits financiers	0	100	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100
77	Produits exceptionnels	0	7 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 000
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>21 955</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>21 955</i>
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>21 955</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>21 955</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
9615333231	14/10/2015	300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					9 464 569,12									
1641 Emprunts en euros (total)					9 464 569,12									
01200080127	DEXIA	30/03/2003		01/03/2008	550 000,00	C		4,530	4,530	EUR	T	P	N	A-1
0120080132	DEXIA	25/11/2008		01/10/2009	210 000,00	R	LEP	5,650	5,650	EUR	T	C	N	A-1
1212491	CAISSE DES DEPOTS	23/12/2011		01/08/2012	500 000,00	R	LEP	4,100	4,100	EUR	T	C	N	A-1
1236572	CAISSE DES DEPOTS/EMPRUNT	16/11/2012		01/01/2014	400 000,00	F		3,920	3,920	EUR	A	P	N	A-1
20600493	Caisse d'Epargne	16/11/2006		27/12/2006	135 000,00	F		4,030	4,030	EUR	S	P	N	A-1
20700040	Caisse d'Epargne	31/03/2003		05/03/2007	153 000,00	F		4,130	4,130	EUR	T	P	N	A-1
20700090	Caisse d'Epargne	31/03/2003		16/07/2008	486 000,00	F		4,230	4,230	EUR	T	P	N	A-1
20700240	Caisse d'Epargne	31/03/2003		25/01/2009	500 000,00	F		4,750	4,750	EUR	T	P	N	A-1
208027	Caisse d'Epargne	25/06/2006		25/03/2008	1 222 333,12	R	LIBOR	3,650	3,650	EUR	A	C	N	E-4
261265011	Crédit Agricole Pyrénées Gascogne	24/05/2005		05/11/2005	175 000,00	F		3,600	3,600	EUR	S	P	N	A-1
51015591652	Crédit Agricole Pyrénées Gascogne	14/09/2004		10/02/2005	215 000,00	F		4,430	4,430	EUR	T	P	N	A-1
51026205026	Crédit Agricole Pyrénées Gascogne	20/06/2006		01/10/2006	152 000,00	F		3,560	3,560	EUR	T	P	N	A-1
51029265960	Crédit Agricole Pyrénées Gascogne	05/07/2006		05/10/2006	551 000,00	F		4,180	4,180	EUR	T	P	N	A-1
51056124677	Crédit Agricole Pyrénées Gascogne	02/07/2008		05/11/2008	330 000,00	F		4,900	4,900	EUR	T	P	N	A-1
51070191257	Crédit Agricole Pyrénées Gascogne	10/12/2009		10/03/2010	876 586,00	F		3,880	3,880	EUR	T	P	N	A-1
51070542536	Crédit Agricole Pyrénées Gascogne	10/12/2009		10/03/2010	300 000,00	F		4,040	4,040	EUR	T	P	N	A-1
51084034571	Crédit Agricole Pyrénées Gascogne	30/09/2011		05/11/2011	300 000,00	F		5,000	5,000	EUR	M	P	N	A-1
51106161801	Crédit Agricole Pyrénées Gascogne	26/10/2002		05/12/2003	175 000,00	F		4,710	4,710	EUR	A	P	N	A-1

COMMUNE DE NAY - Principal - BP - 2016

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
8761481	Caisse d'Epargne	01/01/2011		05/06/2011	490 000,00	F		4,030	4,030	EUR	A	P	N	A-1
8902422	Caisse d'Epargne	15/09/2011		15/02/2012	100 000,00	F		4,410	4,410	EUR	A	P	N	A-1
9088917	CE PRELEVEMENT EMPRUNT	02/02/2011		25/12/2012	300 000,00	F		4,650	4,650	EUR	T	P	N	A-1
9460095	CE PRELEVEMENT EMPRUNT	29/04/2014		04/02/2015	200 000,00	R	EURIBOR	1,563	1,563	EUR	T	P	N	A-1
LT040066	BFT	31/03/2003		15/10/2011	1 143 650,00	C		4,350	4,350	EUR	A	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									

COMMUNE DE NAY - Principal - BP - 2016

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					9 464 569,12									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		6 633 743,27					514 090,68	262 438,55	0,00	65 348,88
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		6 633 743,27					514 090,68	262 438,55	0,00	65 348,88
01200080127	N	0,00	A-1	302 822,85	7,16	C		4,530	37 639,27	13 302,56	0,00	967,70
0120080132	N	0,00	A-1	122 500,00	8,75	R	LEP	2,500	14 000,00	2 931,26	0,00	670,60
1212491	N	0,00	A-1	383 333,38	11,58	R	LEP	2,600	33 333,32	9 638,08	0,00	1 491,39
1236572	N	0,00	A-1	359 021,30	13,00	F		3,920	21 701,85	14 073,63	0,00	13 186,19
20600493	N	0,00	A-1	63 818,12	5,98	F		4,030	9 604,28	2 476,08	0,00	18,21
20700040	N	0,00	A-1	75 316,50	6,19	F		4,130	10 789,63	2 944,89	0,00	185,07
20700090	N	0,00	A-1	272 291,28	6,53	F		4,230	37 200,24	10 933,00	0,00	2 044,12
20700240	N	0,00	A-1	429 649,91	16,06	F		4,750	17 233,88	20 104,40	0,00	3 537,04
208027	N	0,00	E-4	687 562,38	9,22	R	LIBOR	3,650	76 395,82	25 514,29	0,00	17 277,19
261265011	N	0,00	A-1	71 515,53	4,84	F		3,600	14 915,18	2 441,52	0,00	311,30
51015591652	N	0,00	A-1	120 161,72	9,10	F		4,430	11 122,07	5 160,09	0,00	670,89
51026205026	N	0,00	A-1	75 906,98	5,74	F		3,560	12 115,10	2 541,74	0,00	561,44
51029265960	N	0,00	A-1	446 846,10	20,75	F		4,180	13 849,85	18 462,95	0,00	4 273,43
51056124677	N	0,00	A-1	204 899,84	7,84	F		4,900	22 310,96	9 634,28	0,00	1 366,88
51070191257	N	0,00	A-1	585 306,81	9,18	F		3,880	55 450,72	21 909,60	0,00	1 142,13
51070542536	N	0,00	A-1	233 708,32	13,99	F		4,040	12 687,80	9 251,20	0,00	496,07
51084034571	N	0,00	A-1	237 750,82	10,84	F		5,000	16 966,35	11 502,21	0,00	766,62
51106161801	N	0,00	A-1	30 864,75	2,92	F		4,710	15 077,30	1 453,73	0,00	51,64
8761481	N	0,00	A-1	392 379,31	14,99	F		4,030	19 552,21	15 812,89	0,00	8 555,86
8902422	N	0,00	A-1	77 350,82	10,99	F		4,410	5 614,69	3 411,17	0,00	2 768,12
9088917	N	0,00	A-1	251 393,50	11,98	F		4,650	16 485,70	11 405,10	0,00	151,71

COMMUNE DE NAY - Principal - BP - 2016

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
9460095	N	0,00	A-1	188 073,05	14,00	R	EURIBOR	1,426	12 114,46	2 491,74	0,00	365,13
LT040066	N	0,00	A-1	1 021 270,00	20,99	C		4,350	27 930,00	45 042,14	0,00	4 490,15
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		6 633 743,27					514 090,68	262 438,55	0,00	65 348,88

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
208027	Caisse d'Epargne	1 222 333,12	687 562,38	4	17,00				0,00		3,650	25 514,29	0,00	10,36
TOTAL (E)		1 222 333,12	687 562,38						0,00			25 514,29	0,00	10,36
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		1 222 333,12	687 562,38						0,00			25 514,29	0,00	10,36

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
- (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	22	0	0	0	0	
	% de l'encours	89,64	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	5 946 180,89	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	1	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	10,36	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	687 562,38	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6

A2.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.7

A2.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500,00 €	2012-07-25

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Agencements bâtiment, installation élect et téléph	15	25/07/2012
L	Appareils de levage et ascenseurs	20	25/07/2012
L	Autres agencements et aménagements de terrains	20	25/07/2012
L	Bâtiments légers et abris	15	25/07/2012
L	Camions et véhicules industriels	5	25/07/2012
L	Coffre-fort	20	25/07/2012
L	Equipement des cuisines	10	25/07/2012
L	Equipements de garage et ateliers	10	25/07/2012
L	Equipements sportifs	10	25/07/2012
L	Frais d'étude et frais d'insertion (non réalisés)	5	25/07/2012
L	Frais relais aux documents d'urbanisme	5	25/07/2012
L	Installations de voirie	20	25/07/2012
L	Installations et appareils de chauffage	10	25/07/2012
L	Logiciels	2	25/07/2012
L	Matériel de bureau électrique ou électronique	5	25/07/2012
L	Matériel informatique	5	25/07/2012
L	Matériels classiques	6	25/07/2012
L	Plantations	20	25/07/2012
L	Subventions d'éqpts versées études, matériels...	5	25/07/2012
L	Subventions d'éqpts versées infrastructures nation	30	25/07/2012
L	Subventions d'éqpts versées installations et immob	15	25/07/2012
L	Voitures	5	25/07/2012

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00
Oppidum	0,00	30/07/2014	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00
Marée du crustacé	0,00	11/02/2015	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		520 053,00	I 520 053,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		518 387,00	518 387,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	515 087,00	515 087,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	3 300,00	3 300,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		1 666,00	1 666,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	1 666,00	1 666,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	520 053,00	132 720,00	242 719,00	895 492,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.
 (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
 (3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
 (4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		682 927,00	III 682 927,00
Ressources propres externes de l'année (a)		41 541,00	41 541,00
10222	FCTVA	21 541,00	21 541,00
10223	TLE	0,00	0,00
10224	Versements pour dépassement PLD	0,00	0,00
10225	Participation pour dépassement de COS	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	20 000,00	20 000,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		641 386,00	641 386,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
2802	<i>Frais liés à la réalisation des document</i>	6 048,00	6 048,00
28031	<i>Frais d'études</i>	20 041,00	20 041,00
28033	<i>Frais d'insertion</i>	0,00	0,00
2804132	<i>Subv. Dpt : Bâtiments, installations</i>	2 040,00	2 040,00
28041582	<i>GFP : Bâtiments, installations</i>	11 546,00	11 546,00
280421	<i>Privé : Bien mobilier, matériel</i>	417,00	417,00
280422	<i>Privé : Bâtiments, installations</i>	7 151,00	7 151,00
2804412	<i>Sub nat org pub - Bâtiments, installat°</i>	9 602,00	9 602,00
28051	<i>Concessions et droits similaires</i>	272,00	272,00
281568	<i>Autres matériels, outillages incendie</i>	1 924,00	1 924,00
281571	<i>Matériel roulant</i>	4 934,00	4 934,00
281578	<i>Autre matériel et outillage de voirie</i>	3 189,00	3 189,00
28158	<i>Autres installat°, matériel et outillage</i>	3 939,00	3 939,00
28181	<i>Installations générales, aménagt divers</i>	1 379,00	1 379,00
28182	<i>Matériel de transport</i>	13 770,00	13 770,00
28183	<i>Matériel de bureau et informatique</i>	20 701,00	20 701,00
28184	<i>Mobilier</i>	3 484,00	3 484,00
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	12 046,00	12 046,00
29...	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations</i>		
39...	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers</i>		
59...	<i>Prov. dépréc. comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	46 000,00	46 000,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>	472 903,00	472 903,00

Oérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
-----------------------------	---	--------------------------------	-----------------------	----------

Total ressources propres disponibles	682 927,00	53 292,00	0,00	403 672,00	1 139 891,00
---	-------------------	------------------	-------------	-------------------	---------------------

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	895 492,00
Ressources propres disponibles	IV	1 139 891,00
Solde	V = IV – II (6)	244 399,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					1 221 714,00	1 165 220,38										24 602,89	20 339,78	
OFF PALOIS DE L'HABI	2012	P	Acquisition en VEFA de 7 logements Résidence Gabizos Office Palois de l'habitat	CAISSE DES DEPOTS	105 874,00	102 541,42	47,00	A	F		2,850	F		2,850	A-1	EUR	2 409,72	1 217,40
OFF PALOIS DE L'HABI	2012	P	Acquisition en VEFA de 3 logements Résidence Gabizos Office Palois de l'habitat	CAISSE DES DEPOTS	321 140,00	303 873,65	37,00	A	F		2,050	F		2,050	A-1	EUR	4 710,04	6 143,45
OFF PALOIS DE L'HABI	2012	P	Acquisition en VEFA de 3 logements Résidence Gabizos Office Palois de l'habitat	CAISSE DES DEPOTS	45 374,00	43 599,47	47,00	A	F		2,050	F		2,050	A-1	EUR	675,79	637,29

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OFF PALOIS DE L'HABI	2012	P	Acquisition en VEFA de 7 logements Résidence Gabizos Office Palais de l'habitat	CAISSE DES DEPOTS	749 326,00	715 205,84	37,00	A	F		2,850	F		2,850	A-1	EUR	16 807,34	12 341,64
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					1 221 714,00	1 165 220,38											24 602,89	20 339,78

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	44 942,67
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	776 654,84
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	821 597,51
Recettes réelles de fonctionnement	II	3 739 179,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	21,97
---	---------------	--------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					
6558	N°1 OGECL'Estibet Ste Elisabeth		OGECL'ESTIBET	Association	39 000,00
657362	N°1 CCAS de Nay		CCAS NAY BOURDETTES	Commune	33 000,00
657363	N°1 Régie des fêtes		REGIE DES FETES DE NAY	Commune	107 000,00
6574	N°1 Adelante		ADELANTE	Association	450,00
6574	N°1 AFSEP		AFSEP	Association	125,00
6574	N°1 Ass Aide alimentaire Plaine de Nay		AIDE ALIMENTAIRE NAY	Association	600,00
6574	N°1 Amicale anciens combattants		AMICALE ANCIENS COMBAT.	Association	1 000,00
6574	N°1 Amicale des anciens de l'USCN		AMICALE ANCIENS JOUEURS RUGBY	Association	80,00
6574	N°1 Amicale sapeurs pompiers		AMICALE SAPEURS POMPIERS	Association	0,00
6574	N°1 Amis de l'orgue		AMIS DE L'ORGUE (LES)	Association	305,00
6574	N°1 Amis de la Maison carrée		AMIS DE LA MAISON CARREE	Association	3 000,00
6574	N°1 Amis des anciennes Eglise du Béarn		AMIS DES EGLISES ANCIENNES DU BEARN	Association	150,00
6574	N°1 ACN		ASS CULTURELLE NAYAISE	Association	1 250,00
6574	N°1 Ass Paralysés de France		ASS PARALYSES DE FRANCE	Association	125,00
6574	N°1 Ass sportive Lycée		ASS SPORTIVE DU LYCEE PAUL REY	Association	0,00
6574	N°1 Ass sportive Collège		ASS SPORTIVE SCOLAIRE CES NAY	Association	250,00
6574	N°1 Bibliothèque pour tous		ASS.CULT.BIBLIOTHEQUES	Association	0,00
6574	N°1 Ass défense consommateurs		ASS.DEFENSE CONSO.EAU	Association	160,00
6574	N°1 Ass don du sang bénévole		ASS.DON DU SANG BENEVOLE	Association	0,00
6574	N°1 La Psalette		ASS.ENSEM.VOCAL PSALETTE	Association	2 500,00
6574	N°1 Asso socio éducative lycée		ASS.SOCIO EDUCAT.LYCEE	Association	0,00
6574	N°1 Carnaval Vath Vielha		ASSOCIATION CARNAVAL VATH VIELHA	Association	1 000,00
6574	N°1 Association chasse		ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DE CHASSE	Association	0,00
6574	N°1 Atelier Création artistique		ATELIER CREATION ARTISTIQ	Association	0,00
6574	N°1 AAPPMA Batbielhe		BATBIELHE ASSOCIATION AAPPMA	Association	500,00
6574	N°1 Béarn addictions		BEARN ADDICTION-LA MAISON DU PARENT	Association	1 000,00
6574	N°1 Boule nayaise		BOULE NAYAISE	Association	0,00
6574	N°1 Bridge club nayais		BRIDGE CLUB NAYAIS	Association	120,00
6574	N°1 CAS du personnel communal		CAS PERSONNEL COMMUNAL	Association	500,00
6574	N°1 CD concours national résistance et dépor		CD CONCOURS NATIONAL RESISTANCE ET DEPORTATION	Association	50,00
6574	N°1 Cercle cyclotouriste Nay		CERCLE CYCLOTOURISTE NAY	Association	950,00
6574	N°1 Club subaquatique nayais		CLUB SUBAQUATIQUE NAYAIS	Association	400,00
6574	N°1 Croix rouge française		CROIX ROUGE FRANCAISE	Association	0,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6574	N°1 Club de foot ES Nay et Vath Vielha		E.S NAY & VATH-VIELHA	Association	2 500,00
6574	N°1 Entraide Agnès		ENTRAIDE AGNES	Association	160,00
6574	N°1 ETHS Cabilhous		ETHS Cabilhous	Association	200,00
6574	N°1 Etincelle 64		ETINCELLE 64	Association	0,00
6574	N°1 France Adot 64		FRANCE ADOT 64	Association	100,00
6574	N°1 France Alzheimer		FRANCE ALZHEIMER PA	Association	0,00
6574	N°1 La Pastorale Nay		LA PASTORALE DE NAY	Association	800,00
6574	N°1 Amis Nay et Batbielhe		LES AMIS DE NAY ET DE LA BATBIELLE	Association	460,00
6574	N°1 Les Amis des chars		LES AMIS DES CHARS	Association	3 000,00
6574	N°1 Lourdes Cancer espérances		LOURDES CANCER ESPERANCE	Association	150,00
6574	N°1 Lou Amics		LOUS AMICS DE NAY	Association	600,00
6574	N°1 Nay FC		NAY F.C-NAY FOOTBALL CLUB	Association	1 850,00
6574	N°1 Ass des com Nay la dynamique Foire du Bé		NAY LA DYNAMIQUE	Association	0,00
6574	N°1 Nayart		NAYART ASSOCIATION	Association	1 000,00
6574	N°1 OCCE Ecole du Fronton (fonct 7 classes)		OCCE COOP.SCOLAIRE DE	Association	217,00
6574	N°2 OCCE Ecole du Fronton (voyages colaires)		OCCE COOP.SCOLAIRE DE	Association	1 160,00
6574	N°1 OCCE Ecole maternelle (voyages scolaires)		OCCE ECOLE MATERNELLE	Association	520,00
6574	N°2 OCCE Ecole maternelle (fonctionnement)		OCCE ECOLE MATERNELLE	Association	240,00
6574	N°1 OCCE Ste Elisabeth (voyages scolaires)		OGEC L'ESTIBET	Association	1 312,00
6574	N°1 Parla Beroiy		PARLA BEROY	Association	600,00
6574	N°1 Patrimoine ferroviaire midi		PATRIMOINE ET CULTURE FERROVIAIRE MIDI	Association	0,00
6574	N°1 Pause couture		PAUSE COUTURE	Association	250,00
6574	N°1 Plain écran		PLAIN ECRAN	Association	1 300,00
6574	N°1 Quart2Temps		QUART 2 TEMPS	Association	0,00
6574	N°1 Randonnées en montagne		RANDONNEES EN MONTAGNE	Association	160,00
6574	N°1 Sautaprats		SAUTAPRATS	Association	0,00
6574	N°1 SCOUT		SCOUTS ET GUIDE DE FRANCE	Association	200,00
6574	N°1 Secours catholique		SECOURS CATHOLIQUE	Association	0,00
6574	N°1 Ski club nayais		SKI CLUB NAYAIS	Association	850,00
6574	N°1 SOS Amitiés		SOS AMITIE PAU	Association	125,00
6574	N°1 Tennis club nayais		TENNIS CLUB NAYAIS	Association	1 000,00
6574	N°1 Théâtre les trois coups		THEATRE LES 3 COUPS	Association	0,00
6574	N°1 Tous ensemble		TOUS ENSEMBLE	Association	0,00
6574	N°1 UPPN		UNION DES PROFESSIONNELS DU PAYS DE NAY	Association	0,00
6574	N°1 Club omnisport USCN		USCN CLUB OMNISPORT	Association	21 000,00
6574	N°1 Vélo Club nayais		VELO CLUB NAYAIS	Association	2 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
16-01 Accessibilité	480 000,00	0,00	480 000,00	0,00	55 000,00	60 000,00	365 000,00
16-02 Maison des ass	550 000,00	0,00	550 000,00	0,00	200 000,00	350 000,00	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

B3 – ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :		0,00
TOTAL Recettes	0,00	Total Dépenses
		0,00
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :		0,00

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		7,00	0,00	7,00	6,80	0,00	6,80
ADJOINT ADM. PR. 1ERE CL. (Av. Janv 2015)	C	2,00	0,00	2,00	1,80	0,00	1,80
ADJOINT ADMINISTRATIF 1ERE CL. (Av. Janv. 2015)	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT ADMINISTRATIF 2EME CL. (Av. Janv.2015)	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
DIRECTEUR GEN. DES SERVICES DE 2000 A 10000 H	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
REDACTEUR (Av. Janv. 2015)	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		17,00	3,47	20,47	20,47	0,00	20,47
ADJOINT TECHNIQUE 2EME CL.	C	1,00	0,85	1,85	1,85	0,00	1,85
ADJOINT TECHNIQUE 2EME CL. (Av. Janv. 2015)	C	6,00	1,82	7,82	7,82	0,00	7,82
ADJOINT TECHNIQUE PR. 1ERE CL. (Av. Janv. 2015)	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
ADJOINT TECHNIQUE PR. 2EME CL. (Av. Janv. 2015)	C	3,00	0,80	3,80	3,80	0,00	3,80
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2EME CL.	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
AGENT DE MAITRISE (Av. Janv. 2015)	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
INGENIEUR PRINCIPAL	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
TECHNICIEN (Av. Janv. 2015)	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
AGENT SPC 1ERE CL.DES E.M (Av. Janv. 2015)	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
AGENT SPC PR. 1ERE CL. DES E.M. (Av. Janv. 2015)	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
AGENT SPC PR. 2EME CL. DES E.M. (Av. Janv 2015)	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ASSISTANT DE CONSERVATION PRINCIPAL DE 2EME CL	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		1,00	0,00	1,00	0,50	0,00	0,50

COMMUNE DE NAY - Principal - BP - 2016

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
ADJOINT D'ANIMATION 1ERE CL. (Av. Janv. 2015)	C	1,00	0,00	1,00	0,50	0,00	0,50
FILIERE POLICE (j)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
GARDE CHAMPETRE CHEF	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		30,00	3,47	33,47	32,77	0,00	32,77

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Agent de surveil. Interclas.	C	OTR	298	0,00	3-a°	CDD
Agent de surveillance Garderie et Interclasse	C	OTR	298	0,00	3-a°	CDD
agent accueil Maison Carrée Nay	C	CULT	298	0,00	A	A
agent de service et d'entretien	C	TECH	298	0,00	3-a°	CDD
agent de service et entretien	C	OTR	298	0,00	A	A
agent de service et entretien	C	OTR	298	0,00	A	A
agent de service foyer restaurant	C	OTR	298	0,00	A	A
jardinier et agent polyvalent des ST	C	TECH	298	0,00	A	A
maçon et agent des services techniques	C	TECH	298	0,00	A	A
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Agence publique de Gestion locale		Sans fiscalité propr	0,00
Communauté de communes du Pays de Nay		CTU	0,00
SDEPA		Sans fiscalité propr	0,00
Syndicat d'eau et d'assainissement du Pays de Nay		Sans fiscalité propr	0,00
SIVU Aide à domicile Plaine de Nay		Sans fiscalité propr	0,00
Syndicat du Gave de Pau		Sans fiscalité propr	0,00
Syndicat mixte du bassin du Gave de Pau		Sans fiscalité propr	0,00
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS	Action sociale		-	SPA	Non
CE	< Néant >		-		Non
Régie personnalisée	< Néant >		-		Non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Lotissement	< Néant >		-			Non
Service social et médico-social	< Néant >		-			Non
Régie à seule autonomie financière	Régie des fêtes de Nay	01/01/2013	2012-9-9 - 19/12/2012		SPA	Non

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	4 807 000,00	1,69	12,57	9,97	604 240,00	11,83
TFPB	3 613 000,00	2,18	19,13	6,51	691 167,00	8,83
TFPNB	18 900,00	0,53	39,57	10,01	7 479,00	10,60
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	8 438 900,00	1,90			1 302 886,00	10,22

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 07/04/2016

Présenté par le Maire (1),

A Nay, le 13/04/2016

le Maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

A Nay, le 13/04/2016

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Nay, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : Les membres le Conseil municipal réuni(e) en session Ordinaire.